

LANCEMENT DU PRIX DE LA TPE ÉDITION 2018

Désormais, les chefs d'entreprises de l'Aude et de la Haute-Garonne vont pouvoir concourir au prix de la TPE. Ce sont donc 6 territoires avec l'Est Hérault, le Coeur d'Hérault, l'Ouest Hérault et le Gard, qui vont récompensé 18 lauréats pour les sélections territoriales.

Ce sont plus de 200 candidatures d'entreprises qui sont attendues dans les 3 catégories du concours

en mettant en avant l'originalité de leur parcours (catégorie "ETRE"), leur savoir-faire (catégorie "FAIRE") ou l'exemplarité de leur gestion (catégorie "PILOTER").

Le Prix de la TPE 2018 est co-organisé par la CCI Occitanie, la CCI Gard, le CREM, le Pays Coeur d'Hérault, la Fédération Jeune Chambre Economique Occitanie, les Femmes Chefs d'Entreprises (FCE) ainsi que les CCI Hérault, CCI Aude et CCI de Toulouse Haute-Garonne. Chaque année, de nombreux partenaires institutionnels et privés participent à cet évènement. Le Prix de la TPE est au coeur du développement économique et local de la région Occitanie.

Les entrepreneurs des 6 territoires concernés ont jusqu'au 30 juin 2018 pour déposer leur candidature sur le site www.prix-tpe.fr (<http://www.prix-tpe.fr/Comment-participer/concourir/>)

Mise à l'honneur des Très Petites Entreprises en Occitanie

Depuis sa création en 2003, le Prix de la TPE poursuit un seul et même objectif : offrir plus de visibilité aux TPE en leur permettant d'être connues et reconnues sur leur territoire. Ouvert aux entreprises de moins de 10 salariés et de plus d'un an d'existence quelle que soit leur activité, ce concours donne sa chance à chacune d'entre elles.

Il met en avant la richesse entrepreneuriale de notre territoire et dans le même temps des TPE exemplaires en termes de parcours, de savoir-faire ou de management.

Les 2 grandes étapes du Prix de la TPE : 6 remises territoriales et une grande finale

Dès la clôture des inscriptions le 30 juin 2018, des binômes d'auditeurs visitent les chefs d'entreprises afin d'évaluer leur dossier et sélectionner ceux qui participeront aux remises territoriales dans les 3 catégories du concours « ETRE », FAIRE » et « PILOTER ».

Elles seront organisées simultanément le 08 novembre 2018 sur le Gard, l'Est Hérault, le Coeur d'Hérault, l'Ouest Hérault et se dérouleront en octobre sur les 2 nouveaux territoires de l'Aude et la Haute-Garonne.

A l'issue de ces cérémonies, 18 entreprises participeront à la grande finale du 07 décembre 2018 qui aura lieu lors de La Place Créative, le rendez-vous régional de la création d'entreprise à Montpellier et tenteront de remporter un Prix.

Contact : Christelle MEYNADIER CCI GARD - m.meynadier@gard.cci.fr - 04 66 78 49 49

A vos agendas

- Dépôt des candidatures jusqu'au 30 juin 2018 sur www.prix-tpe.fr/Comment-participer/concourir/
- Remises territoriales le 08 novembre 2018 en simultanées sur les 4 territoires du Gard, de l'Est Hérault, Coeur d'Hérault, et l'Ouest Hérault. En octobre dans l'Aude et la Haute-Garonne.
- Finale du Prix le 07 décembre 2018 en clôture de [La Place Créative à Montpellier \(http://www.herault.cci.fr/agenda/la-place-creative-2018\)](http://www.herault.cci.fr/agenda/la-place-creative-2018)

